

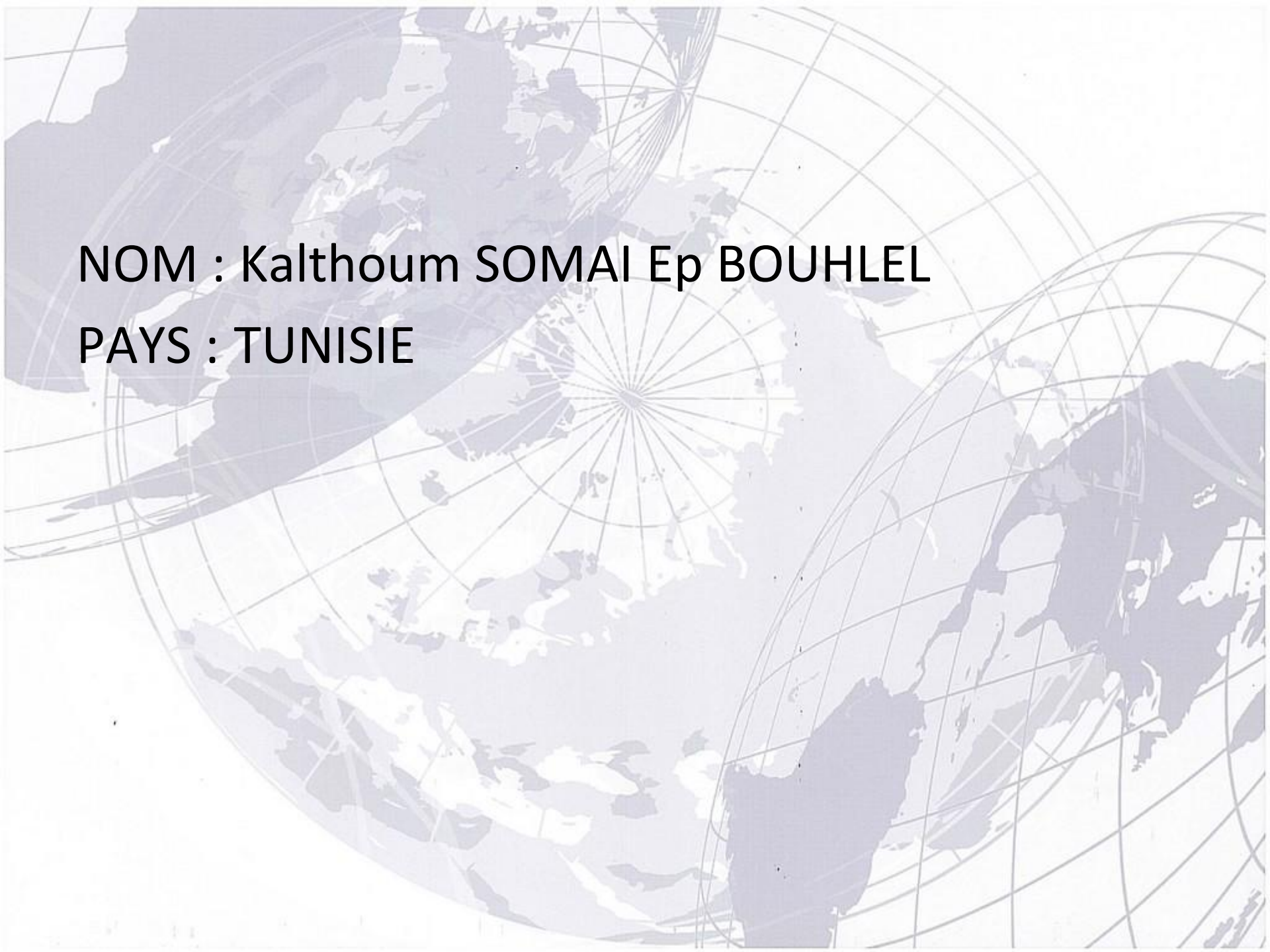


SÉMINAIRE THÉMATIQUE

Le compte Unique du Trésor – CUT -, la gestion de la dette et de la Trésorerie

2 – 3 octobre 2019

Budapest - HONGRIE



NOM : Kalthoum SOMAI Ep BOUHLEL
PAYS : TUNISIE

Les intervenants au niveau du Compte Courant du Trésor

Le Compte Courant du Trésor est un compte qui centralise et retrace toutes les opérations financières (encaissement – décaissement) des :

➤ **Administrations centrales :**

1-l'Etat

2-Opérateurs d'Etat/organismes divers : *Sont déposés au Trésor, les fonds libres des établissements publics à caractère industriel et commercial ainsi que de toutes entreprises ou organismes dont les ressources sont constituées, en totalité ou en partie, par des contributions, redevances ou cotisations à caractère obligatoire ou dont les statuts sont régis par des dispositions législatives ou réglementaires et qui ont vocation à bénéficier d'une aide financière de l'Etat ou d'une collectivité publique, sous forme de subvention ou bonification d'intérêts.*

➤ **Administrations publiques locales :** *Les fonds et les obligations, appartenant ou confiés à des établissements publics ou à des collectivités publiques locales ou organismes assimilés, sont déposés au Trésor.*

Les opérations financières du Compte Courant du Trésor

Le Compte Courant du Trésor comprend les opérations de recettes et dépenses du budget de l'Etat et les opérations de recettes et dépenses de la trésorerie.

- **les ressources budgétaires et de trésorerie :**

- les ressources budgétaires : fiscales et non fiscales (ressources d'emprunt, bénéfices des entreprises publiques, dons, confiscations...)
- Ces ressources sont déposées au niveau du Compte Courant du Trésor :
 - ✓ soit directement par les receveurs et comptables publics dans les bureaux régionaux de la Banque Centrale de Tunisie - BCT.
 - ✓ soit sous forme de dépôts au niveau de l'Office de la poste (dépôts des receveurs, comptables publics des bureaux de la poste, dépôts des CCP des particuliers et entreprises et dépôts CENT)
- Autres ressources déposées directement au niveau de la Trésorerie générale de l'Etat (ressources de trésorerie).

- **Les dépenses du budget de l'Etat et de trésorerie :** rémunération, dépenses de remboursement de la dette publique, transferts et les dépenses des comptes NBIS centralisées à la Trésorerie générale de l'Etat, les dépenses de la poste.

La dépense publique est exécutée via l'application informatique ADEB (dès l'ouverture des crédits, émission de l'ordonnance de paiement après aval du contrôleur de la dépense et exécution par **les comptables publics**).

Dénouement des opérations d'encaissement et de paiement des dépenses

- **Pour les dépenses :**
 - Le Système d'information national **ADEB** (Aide à la Décision Budgétaire) prend en charge le cycle de la dépense. Il s'agit d'un SI partagé entre l'ordonnateur, le contrôleur des dépenses publiques et le comptable assignataire.
- **Pour les recettes :**
 - L'application **RAFIC** (Rationalisation des Actions Fiscales et Comptables) gère le recouvrement des créances au niveau des recettes des finances.
 - L'application **SINDA** (Système d'Information Douanier Automatisé) gère le recouvrement des créances au niveau des recettes de douane.

Les comptables publics chargés de l'exécution des opérations financières et comptables de l'Etat

1. Au niveau national :

➤ **Le Trésorier Général :**

- *Il est le comptable central du Trésor*
- *Il centralise dans ses écritures les opérations budgétaires et de trésorerie effectuées par les comptables de l'Etat (sous leur responsabilité) et constate les écritures de fin d'année permettant de dresser les comptes annuels de l'Etat. Il est également chargé de la mise en état d'examen des comptes de gestion présentés par les trésoriers régionaux et de procéder à leur visa pour conformité avec les écritures intérieures des comptables intéressés avant de les transmettre au greffe de la Cour des Comptes*
- *Il est comptable payeur des dépenses publiques engagées, ordonnancées et imputables sur les fonds du Trésor.*
- *Il est dépositaire des titres, créances et valeurs appartenant à l'Etat et les comptabilise*
- *Il est chargé de la gestion des dépôts et consignations*
- *Il est agent comptable de la dette publique*
- *Il effectue les contrôles, perceptions, encaissements et toutes opérations directes qui lui sont confiées par la législation et la réglementation.*
- Pour exécuter son rôle , le système informatique est interfacé :
 - avec l'application RAFIC pour la centralisation comptable
 - La BCT et l'ONP pour le suivi du compte courant du Trésor.
 - TTN - Tunisie Trade Net - dans le cadre de la gestion des obligations cautionnées

➤ **Le Payeur Général:**

- Il est chargé du paiement des dépenses de l'Etat engagées et ordonnancées par les ordonnateurs principaux et secondaires de l'Etat non accrédités auprès d'autres comptables assignataires ;
- Il procède au contrôle et à la vérification des opérations comptables effectuées par les payeurs et les comptables des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger ;
- Il est chargé de la mise en état d'examen des comptes de gestion présentés par les payeurs et les comptables des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger et du visa pour conformité desdits comptes avec leurs écritures intérieures avant de les transmettre au greffe de la Cour des Comptes.

➤ **Les payeurs départementaux**

- Le payeur départemental est le comptable assignataire chargé du paiement des dépenses d'un chapitre du budget de l'Etat, engagées et ordonnancées par les ordonnateurs principaux de l'Etat et des dépenses engagées et mandatées par les ordonnateurs secondaires non accrédités auprès des receveurs des conseils de région.

2. Au niveau régional:

➤ **Le trésorier régional :** (on en compte actuellement 27)

- Il procède au contrôle et à la vérification des opérations comptables tant en recettes qu'en dépenses effectuées par les comptables publics de sa circonscription selon les instructions du " Ministre des finances ou celui ayant reçu délégation du Ministre à cet effet ".

- Il est également chargé de la mise en état d'examen de leurs comptes de gestion et du visa pour conformité avec les écritures intérieures des comptables intéressés avant de les transmettre au greffe de la Cour des Comptes.
- Il est préposé aux dépôts et consignations se rattachant aux services du trésor et prononcés par les autorités judiciaires de sa circonscription.
- Il effectue également pour le compte du Trésorier général les opérations de mouvements de fonds au plan régional.
- **Le receveur du conseil de région : (on en compte 24)**
- Il est chargé de la gestion comptable du conseil de région.
- Il est chargé du paiement des dépenses publiques mandatées par les ordonnateurs secondaires du budget de l'Etat (crédits délégués de l'Etat au niveau régional).

3. Au niveau local :

- **Les receveurs des finances :**
- Ils effectuent le recouvrement des impôts, taxes, produits et revenus de l'Etat dont la perception leur est confiée. Ils procèdent également à la liquidation et à la perception des droits au comptant exigibles des redevables relevant de leur circonscription ou des circonscriptions d'autres comptables.
- ils sont, de plein droit, comptables des collectivités publiques locales de leurs circonscriptions respectives. Ils peuvent, également, être chargés de la gestion comptable de tout autre établissement ou organisme public.

- **Les receveurs de douane:**

- Ils effectuent les opérations de recouvrement des droits, des redevances douanières et taxes assimilées ainsi que des impôts et autres droits dus à l'importation et toutes les opérations relevant de leurs attributions en vertu du code des douanes et de ses textes d'application.
- Ils peuvent être chargés de certaines attributions dévolues aux Receveurs des Finances.
- On trouve également **les agents comptables des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger** qui sont chargés de l'encaissement des recettes des postes auprès desquels ils sont affectés et du paiement des dépenses engagées et liquidées par les chefs de postes. Et contrairement aux autres comptables de l'Etat, les agents comptables des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger ne voient pas leurs opérations centralisées par le Trésorier général de Tunisie.

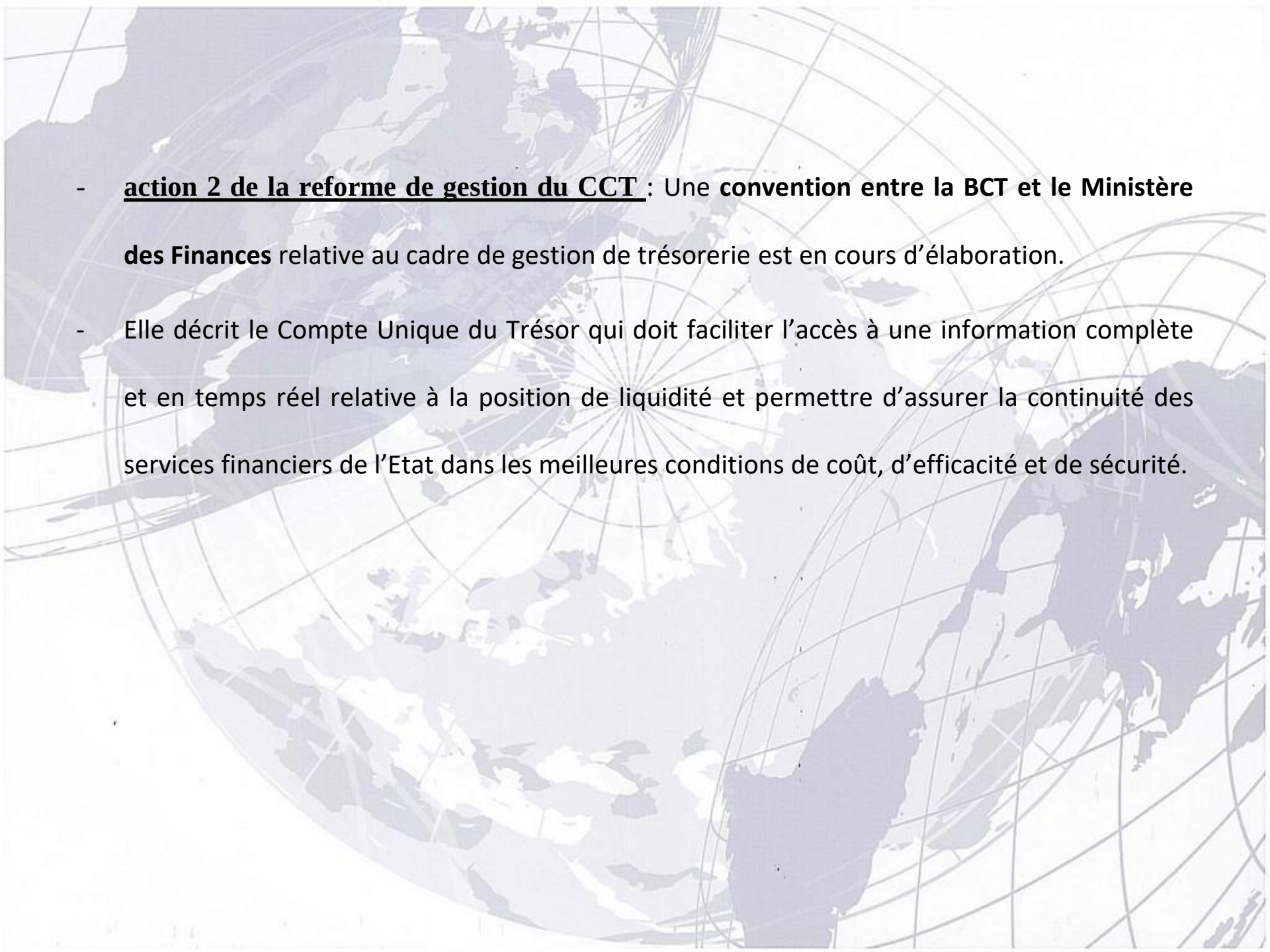
La gestion de la Trésorerie du compte courant du Trésor

- Il existe une structure au sein du Ministère des Finances de Tunisie (La Direction générale de Gestion de la Dette et de la Coopération financière - DGGDCF) qui :
 - élabore **le plan prévisionnel** du Compte Courant du Trésor (CCT),
 - assure le suivi de la situation et des différents opérations qui transitent sur le CCT (Recettes et Dépenses)
 - alimente le CCT par la conversion en dinars les emprunts extérieurs dédiés à l'appui budgétaire centralisé sur les comptes spéciaux à la BCT en cas de besoin de liquidité afin de financer les engagements de l'Etat
 - émet les instruments des bons du Trésor (court, moyen et long terme) sur la marché local et participe aux lancement des emprunts obligataire sur la marché international.
- La DGGDCF par la gestion du CCT veille a une meilleure coordination entre la politique monétaire et budgétaire, Concrètement, elle envoie chaque lundi à la BCT des prévisions des opérations d'encaissement et de dépenses (budgétaires et de trésorerie) pour un horizon de 2 semaines. La BCT en tient compte dans la détermination du volume de refinancement aux banques sur le marche monétaire .

Assistance technique du Fond Monétaire International pour le renforcement de la gestion de la trésorerie

- Une assistance technique fournie par le FMI a été lancée en 2015 pour renforcer la gestion de la trésorerie. Dans ce cadre, **un comité de trésorerie (action 1 de la réforme)** a été créé en février 2019 - DGGDCF en assure la présidence.
- **Le comité de trésorerie est chargé de :**
 - Suivre et analyser les prévisions et les réalisations relatives à la liquidité de la Trésorerie
 - Suivre les besoins des établissements et des entreprises publiques et des collectivités locales concernant les engagements financiers liés aux subventions et les primes qui sont inscrits dans la loi de finances et suivre la situation de leurs liquidités et dépôts à la Trésorerie.
 - Statuer sur l'octroi des avances et des prêts du Trésor aux établissements et aux entreprises publiques.
 - Proposer des mesures susceptibles d'assurer la liquidité nécessaire pour couvrir les besoins du Compte Courant du Trésor.
 - Mettre en place et suivre les projets concernant les processus et les systèmes d'information de la dette et de la Trésorerie de l'Etat.
 - Suivre les indicateurs attachés aux prestations et services rendus par la BCT en faveur du Ministre chargé des Finances et définis dans la convention de Trésorerie signée entre le Ministre chargé des finances et la BCT.
 - Contrôler et proposer des modifications de ladite convention de trésorerie.

Le comité se réunit au moins une fois par mois sur convocation de son président et chaque fois que les parties jugent nécessaire.

- 
- **action 2 de la réforme de gestion du CCT** : Une **convention entre la BCT et le Ministère des Finances** relative au cadre de gestion de trésorerie est en cours d'élaboration.
 - Elle décrit le Compte Unique du Trésor qui doit faciliter l'accès à une information complète et en temps réel relative à la position de liquidité et permettre d'assurer la continuité des services financiers de l'Etat dans les meilleures conditions de coût, d'efficacité et de sécurité.

La structure actuelle du compte du Gouvernement ouvert à la BCT :

	Numéro du compte	Solde du 31/01/2019 (En Dinars Tunisiens)
Compte Central du Gouvernement		2.761.211.743
Compte Courant du Trésor	4050	1.145.206.077
Prêt appui budgétaire	4024-923-840	1.505.125.000
Compte spécial des billets confisqués	4024-916-978 4024-916-840 ...	110.880.660
Comptes Spéciaux du Gouvernement		1.398.045.211
Compte spécial gouvernement en devises	4024	1.046.107.197
Compte dons	4053	5.253.158
Compte prêts	4058	191.684.632
FOPRODI	4055	38.472.464
FONAPRAM	4059	21.388.874
Autres Comptes en Dinars Tunisiens	4056-015 4056-020 4109-016	95.138.886

La structure cible du compte du Gouvernement ouvert à la BCT:

	Numéro du compte	Solde du 31/01/2019 (En Dinars Tunisiens)
Compte Central du Gouvernement		2.916.211.967
Compte Courant du Trésor	4050	1.145.206.077
Prêt appui budgétaire	4024-923-840	1.505.125.000
Compte spécial des billets confisqués	4024-916-978 4024-916-840 ...	110.880.666
FOPRODI	4055	38.472.464
FONAPRAM	4059	21.388.874
Autres comptes en Dinars Tunisiens	4056-015 4056-020 4109-016	95.138.886
Comptes Spéciaux du Gouvernement		1.243.044.987
Compte spécial gouvernement en devises	4024	1.046.107.197
Compte dons	4053	5.253.158
Compte prêts	4058	191.684.632

	Compte Central du Gouvernement
Solde dans la structure actuelle	2.761.211.743
Solde dans la structure cible	2.916.211.967



+ 155.000.244

	Comptes Spéciaux du Gouvernement
Solde dans la structure actuelle	1.398.045.211
Solde dans la structure cible	1.243.044.987



- 155.000.244